Les romans noirs s’inspirent de faits divers ou de faits politiques.

Les romans engagés permettent aux romanciers de traiter du réel, actuel ou pas. Ils peuvent extraire le réel de l’actualité et d’essayer de lui donner une uatre forme et un autre sens. Les romanciers du 21.ème s. s’emparent du réel pour l’intégrer dans leur monde de la fiction, de manière à ce que leur critique de la société puisse se lire à travers les lignes.

« Cette distance est proprement l’espace de la fiction, le lieu du romancier – et non plus celui du journaliste ou du sociologue. Le roman de genre, vec ses codes connus du lecteur, permet de ne pas lire le réel au premier degré ; cette distance rend possible l’ironie et la satire sociale. (…)

Les romans noirs sont des romans populaires. Le romancier engagé Robert Merle raconte la vie d’un groupe de survivants après une guerre atomique dans *Malevil* (Gallimard, 1972). C’est un roman écrit dans la tradition des romans d’anticipation. Dans le cas de *Malevil* de Robert Merle, il s’agit de roman d’anticipation négative. C’est une contre-utopie ou dystopies. Les œuvres d’anticipation négative les plus connues sont celles de Georges Orwell, *1984*, de Bradburry, *Farenheit 451*, d’Huxley, *Le Meilleur des mondes*.

De nos jours, c’est Eric Chevillard qui écrit dans cette tradition, avec son roman intitulé *Choir* (Minuit, 2010). L’action se passe dans une île où toutes les valeurs sont inversées.

De même Antoine Volodine est le grand écrivain qui écrit des romans d’anticipation négative. Il représente le monde d’après les révolutions manquées. Le monde après l’échec des révolutions est un monde où les hommes mènent une vie de prisonniers, « où nul n’est maître mais chacun est esclave, est une véritable critique sociale et politique : une vision noire du monde actuel, celui de la fin des idéologies. » Tadié, Jean-Yves, Cerquiligni, Blanche, Le Roman d’Hier à Demain, Gallimard, 2012, p pp. 318-319.

Pour le romancier est-il nécessaire de concurrencer le sociologue pour écrire un roman social ? Telle est la question que les romanciers se posent de nos jours.

« Les auteurs qui, à la fin des années 1980 et durant les années 1990, témoignent de leur expérience du sida, donnent une vision de la société plus puissante que celle de n’importe quel sociologue » ibid., p. 319

On peut citer les noms d’Hervé Guibert ou de Tristan Garcia. Tous les deux relatent les années sida, sous forme de témoignage ou de récit du vécu.

« L’invention, la recréation peuvent être porteuses d’une vérité d’ordre sociologique ou historique (…) Puissance d’évocation, de recréation, du roman. Le roman n’a nul besoin de se faire « social » pour évoquer la société : il est suffisamment plastique - une forme ouverte- pour englober le réel. » ibid., p. 319

Les romans fondés sur le vécu et sur le témoignage posent la question de la vérité du roman. Le roman est-il véridique. D’où tire-t-il sa légitimité ? Autant de questions sur le bien-fondé du roman engagé.

Il s’avère que « Le romancier fonde sa légitimité à parler de la société dans sa pratique de l’observation, de la recréation et de la langue. Il ne vise ni l’universalité ni l’objectivité. Il assume un roman mixte, mêlant matière réelle et manière romanesque. » ibid., p. 319

Le fait divers Des Hommes et des mythes

Le fait divers est une petite machine narrative. Il est le moteur narratif du roman, d’autant plus qu’il donne envie de raconter. En fait le fait divers est « petit récit édifiant qui condense un état moral » de la société. Le fait divers dont traite un roman relie la littérature à la vie, ainsi que l’imagination aux médias.

« La particularité du fait divers comme moteur narratif est son caractère toujours-déjà romanesque. Ce sont les médias qui font d’un simple événement un fait divers. » ibid., p.322

La présentation du fait divers dans les médias est différente de celle dans le texte littéraire. Dans la presse on pratique l’exposition médiatique du fait divers, alors que dans le texte littéraire on observe la concentration, c’est-à-dire, « la transposition littéraire du fait divers, qui nécessite d’épurer le trop-plein médiatique. (…) le travail du romancier apparaît d’abord second, de l’ordre de la transcription. Mais il peut faire place à un travail plus ambitieux : le fait divers, simple déclencheur et fil conducteur narratifs, peut être élevé au rang de mythe (..) p. 322 Souvent le lecteur prend connaissance d’un fait divers dans la presse et ensuite le voit être transposé et traité dans un roman. Alors le lecteur peut comparer le texte journalistique du fait divers et le texte littéraire dans lequel le fait divers est traité. « Le fait divers est le lieu même du roman. » p.322

Le fait divers a toujours passionné et lecteurs de journaux et lecteurs de romans. Le fait divers comme type de texte dans les journaux apparaît au XIX s. avec l’essor de la presse.

« Le fait divers désigne d’abord une rubrique de journal rapportant les récits et anecdotes de la vie quotidienne, les actes héroiques des individus ordinaires, et les crimes. Le fait divers est d’essence médiatique : il est ce qui retient l’attention, ce qui mérite d’être raconté. Il est aussi d’essence narrative : c’est un microrécit, une petite machine narrative. »

Voilà pourquoi il intéresse les romanciers, parce que dans le fait divers ils trouvent la matrice de leur récit.

En fait, le journaliste et le romancier essaient de « tirer le fait divers du quotidien, sortir l’extraordinaire de l’ordinaire, faire du sensationnel avec du banal. Le romancier s’inspire des faits divers qui lui sont contemporains, dont il a entendu parler dans les médias (…)» ibid., p.322

Flaubert s’était inspiré d’un fait divers publié dans un journal normand, sous Louis-Philippe, pour écrire *Madame Bovary*. De même, Stendhal s’était inspiré d’un fait divers, l’affaire Berthet, 1827, pour écrire *Le Rouge et le Noir*, 1830.

« Mais le fait divers dans la littérature du XIX s. est prétexte : il n’est pas le sujet du roman mais l’outil qui stimule l’imagination. (…) » ibid., p. 322

Par contre, au XXI. S. le fait divers signifie un récit factuel, par lequel le roman, où il est traité, s’inscrit pleinement dans la société.

Bref, « Le réel est tout aussi romanesque que ce que peut produire un imaginaire débridé. » ibid., p. 323

Les romanciers qui traitent un fait divers dans leur roman font en réalité un retour à la réalité mais sans quitter le monde de la fiction.

En conséquence, nous pouvons conclure que le roman de l’époque de l’extrême contemporain est un genre mixte, un genre qui mélange le factuel et le fictionnel, ainsi qu’il représente le lieu où se mêlent le réel et le romanesque.